

Bien présenter son bac à la collecte



À partir du 1er juillet, reprenons les bonnes habitudes !

Bacs qui débordent, sacs posés au sol, tri des emballages non conforme.

Les conditions du confinement, des familles plus nombreuses à la maison, le grand rangement de printemps, nous ont amenés à déposer parfois plus de déchets que la normale le jour de la collecte ou à faire les mauvais choix pour notre bac ou colonne de tri.

Durant cette période, les règles de remplissage des bacs ont été assouplies afin de pouvoir répondre à l'urgence sanitaire et depuis le 17 mars, tout a été collecté.

Toutefois, **un bac qui déborde représente un volume de déchets supérieur à traiter par rapport au coût facturé pour la présentation d'un bac fermé.**

Nous devons aujourd'hui revenir à un fonctionnement normal et présenter des bacs d'ordures ménagères selon les critères établis dans le cadre de la **redevance incitative**, ce qui permet à chacun de pouvoir gérer sa facture en fonction du nombre de levées.

Présentez votre bac gris fermé
Respectez les consignes de tri



**Votre bac
est collecté**

Si le couvercle
est bien fermé

**Votre bac
n'est pas
collecté**

Si le couvercle
est ouvert